



Assemblée générale

Distr. limitée
29 janvier 2018
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité juridique
Cinquante-septième session
Vienne, 9-20 avril 2018

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection à la présidence.
3. Déclaration de la présidence.
4. Débat général.
5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace.
6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.
7. Questions relatives :
 - a) À la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ;
 - b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.
8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace.
10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
11. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et aux mesures correctives, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique.
12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique.
13. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial.
14. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites.



15. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales.
16. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-huitième session du Sous-Comité juridique.

Annotations¹

2. Élection à la présidence

Dans sa décision 72/518, intitulée « Élection des membres du Bureau désignés pour les bureaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires pour la période 2018/2019 », l'Assemblée générale a approuvé la composition des bureaux du Comité et de ses sous-comités pour la période 2018-2019, et a rappelé qu'à leurs sessions respectives en 2018, le Comité et ses sous-comités devraient élire leurs candidats désignés pour cette période.

Conformément à une note verbale adressée par la Mission permanente de la Bosnie-Herzégovine, la candidature de Andrzej Misztal (Pologne) est proposée à la présidence du Sous-Comité juridique pour la période 2018-2019.

5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant des informations sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace ([A/AC.105/C.2/113](#)).

6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Au paragraphe 4 de sa résolution [72/77](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique devrait, à sa cinquante-septième session, convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.

À sa cinquante-sixième session, le Sous-Comité est convenu qu'il convoquerait à nouveau le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace au titre de la priorité thématique 2 d'UNISPACE+50 pour toute la durée du plan de travail pluriannuel, jusqu'en 2020, conformément aux modalités de travail établies ([A/AC.105/1122](#), par. 73, et annexe I, par. 4 et 8).

Le Groupe de travail examinera aussi le projet de résolution sur UNISPACE+50 ([A/72/20](#), par. 324 f)).

Le Groupe de travail sera saisi d'une note du Secrétariat intitulée « Priorité thématique 2. Le régime juridique de l'espace extra-atmosphérique et la gouvernance mondiale de l'espace : perspectives actuelles et futures » ([A/AC.105/1169](#)).

Le Groupe de travail sera saisi des réponses au questionnaire sur l'application du droit international aux activités relatives aux petits satellites, qui figure à l'appendice II de l'annexe I du document [A/AC.105/1122](#).

¹ Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

7. Questions relatives :

a) À la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique

b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications

Au paragraphe 4 de sa résolution 72/77, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique devrait, à sa cinquante-septième session, convoquer de nouveau son Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique.

À sa trente-neuvième session, en 2000, le Sous-Comité est convenu que le Groupe de travail n'examinerait que les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/738, par. 108).

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant les informations reçues des États membres du Comité sur les législations et pratiques nationales concernant la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/865/Add.20 et A/AC.105/865/Add.21), d'une note du Secrétariat contenant les réponses des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des observateurs permanents auprès du Comité aux questions relatives aux vols suborbitaux effectués aux fins de missions scientifiques et/ou du transport d'êtres humains (A/AC.105/1039/Add.10 et A/AC.105/1039/Add.11), et d'une note du Secrétariat présentant les vues des États membres et des observateurs permanents auprès du Comité concernant la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/1112/Add.4 et A/AC.105/1112/Add.5).

Le Sous-Comité sera également saisi d'un document de travail établi par le Président du Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace atmosphérique, intitulé « Favoriser les débats sur les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique en vue de l'élaboration d'une position commune des États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique » (A/AC.105/C.2/L.302).

8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Le Sous-Comité poursuivra l'examen du point sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/72/20, par. 244).

9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace

Le Sous-Comité poursuivra l'examen du point relatif au renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace (A/72/20, par. 244).

10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

À sa soixantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que le point relatif à l'examen et à la révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-septième session (A/72/20, par. 244).

11. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et aux mesures correctives, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique

À sa soixantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu qu'il faudrait considérer le point concernant l'échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de

réduction des débris spatiaux et aux mesures correctives, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique, comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-septième session (A/72/20, par. 244, et A/AC.105/1122, par. 270).

12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique

À sa soixantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que le point concernant l'échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-septième session (A/72/20, par. 244).

13. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial

À sa soixantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que le point relatif au débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-septième session (A/72/20, par. 244).

14. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites

À sa soixantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que le point relatif au débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-septième session (A/72/20, par. 244).

15. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales

À sa soixantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que le point relatif au débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-septième session (A/72/20, par. 244).

16. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-huitième session du Sous-Comité juridique

À sa cinquante-septième session, le Sous-Comité juridique présentera au Comité un projet d'ordre du jour provisoire pour sa cinquante-huitième session.

Colloque

À sa cinquante-sixième session, le Sous-Comité est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient être invités de nouveau à organiser un colloque qui se tiendrait pendant sa cinquante-septième session (A/AC.105/1122, par. 275). Un colloque sur le thème « Cinquantenaire de l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique : pertinence et défis à relever » se tiendra l'après-midi du 9 avril 2018.

Annexe

Organisation des travaux

1. Le calendrier des travaux du Sous-Comité juridique a été fixé de manière à offrir aux groupes de travail qui seront convoqués de nouveau au titre des points 6 et 7 a) le maximum de temps disponible.
2. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 4, intitulé « Débat général », peut, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. En règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, comme en a convenu le Comité à sa cinquante-quatrième session, en 2011 (A/66/20, par. 298 b)).
3. À sa soixantième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que, pour faciliter les progrès au titre d'UNISPACE+50 pendant les sessions de 2018, le Groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique et le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace du Sous-Comité juridique auraient pour mandat d'examiner le projet de résolution sur UNISPACE+50. Pour que cela soit effectivement possible, les présentations techniques qui pourraient être demandées auraient lieu uniquement à l'heure du déjeuner et sans interprétation (A/72/20, par. 324 f)).
4. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux qui donne approximativement les dates et les heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tout point pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins du Sous-Comité et des contraintes d'organisation qui pourraient apparaître au cours de la session.

Calendrier indicatif des travaux^a

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 9 au 13 avril 2018		
Lundi 9 avril	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection à la présidence Point 3. Déclaration de la présidence Point 4. Débat général	Colloque organisé par l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial sur le thème « Cinquantenaire de l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique : pertinence et défis à relever »
Mardi 10 avril	Point 4. Débat général Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^b Point 13. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial	Point 4. Débat général Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^b Point 13. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial
Mercredi 11 avril	Point 4. Débat général Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^b Point 13. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial	Point 4. Débat général Point 7 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique ^c Point 7 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 14. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Jeudi 12 avril	Point 4. Débat général Point 7 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique ^c Point 7 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 14. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites	Point 4. Débat général Point 7 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique ^c Point 7 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 14. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites
Vendredi 13 avril	Point 4. Débat général Point 5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace Point 15. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales	Point 4. Débat général Point 5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace Point 15. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales
Semaine du 16 au 20 avril 2018		
Lundi 16 avril	Point 4. Débat général Point 5. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace Point 15. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales	Point 8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Point 9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace Point 11. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et aux mesures correctives, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique
Mardi 17 avril	Point 8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Point 9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace Point 11. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et aux mesures correctives, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique	Point 8. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Point 9. Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace Point 11. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et aux mesures correctives, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique
Mercredi 18 avril	Point 10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Point 12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique Point 16. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité	Point 10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Point 12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique Point 16. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Jeudi 19 avril	Point 10. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Point 12. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique Point 16. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité	Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 6 de l'ordre du jour ^b Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 7 a) de l'ordre du jour ^c Adoption du rapport du Sous-Comité juridique
Vendredi 20 avril	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique

^a À sa trente-huitième session, en 1995, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu qu'il devrait être mis fin à la pratique consistant à affecter des séances déterminées d'une session à l'examen de points particuliers de l'ordre du jour et que, pour faciliter aux États membres l'organisation de leur programme, un calendrier provisoire des travaux continuerait de leur être fourni, sous réserve, cependant, du temps effectivement nécessaire pour l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour (A/50/20, par. 169 b)).

^b Le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 72/77 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 6. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 6 le jeudi 19 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 72/77 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 7 a). Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 7 a) le jeudi 19 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.